

RAPPORT D'ACTIVITÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022



COLLECTIF D'AIDE AUX JEUNES MIGRANTS & LEURS ACCOMPAGNANTS EN CÔTES D'ARMOR



Merci

POUR LES JEUNES,
POUR VOTRE INVESTISSEMENT,
MERCİ À CHACUN ET À TOUS
DE PARTICIPER
À CE DEVOIR
DE SOLIDARITÉ.

1. OBJET DE L'ASSOCIATION :

Description synthétique du projet associatif et activités de l'association.

Depuis janvier 2017, un collectif s'est mis en place dans les Côtes d'Armor pour accompagner des jeunes étrangers qui ne sont pas ou plus suivis par les institutions publiques et qui se sont retrouvés à la rue. Les jeunes sont accueillis dans plusieurs familles (en général, trois familles pour un jeune) qui les accompagnent dans la vie de tous les jours. Elles se relaient pour les héberger, assurer leur scolarisation, organiser leur accès à la santé, participer à leur intégration et veiller au respect de leurs droits. Certains des jeunes ne pouvant, pour diverses raisons (scolarité, manque de familles disponibles...) être dans des familles durant la semaine sont en internat au sein d'établissements scolaires. Des familles prennent alors le relais le week-end et durant les vacances. Certains peuvent également et temporairement être hébergés notamment à l'appartement de « Gwennili », mis à la disposition de l'association par la mairie de Saint-Brieuc. De 6 jeunes accueillis au tout début 2017, c'est aujourd'hui environ 45 jeunes qui sont accueillis, accompagnés et soutenus par les nombreuses familles d'accueil qui se sont relayées depuis le démarrage de l'action en 2017.

Les jeunes sont logés et nourris par les familles et sont intégrés à la vie des foyers. L'intégration est favorisée par les échanges nombreux et diversifiés entre les jeunes et les accueillants. Les jeunes appréhendent ainsi la culture, le fonctionnement et les règles du pays dans lequel ils sont. L'intégration dans les familles est aussi un levier qui permet aux jeunes non-francophones de parler le français. L'association donne aussi des cours de français et de remise à niveau dans différentes matières (histoire, géographie de notre pays).

Les jeunes sont accompagnés dans les démarches de santé, mentale et physique. Ils sont scolarisés dans les collèges et lycées. Certains se positionnent dans la voie de l'apprentissage (restauration, maçonnerie, peinture,...).

L'association accompagne également les jeunes migrants dans leurs démarches d'obtention des documents nécessaires leur permettant de vivre et de s'intégrer sur le territoire français.

Les jeunes participent à la vie associative et sportive du territoire et découvrent la culture et les sports bretons. Outre les familles d'accueil, une cinquantaine de bénévoles apportent leur soutien sur les questions de culture, de loisir, de sport, de scolarisation ...

Les familles accueillantes participent massivement. Elles logent les jeunes, les nourrissent, les habillent, payent les loisirs, etc... Les frais d'internat, de demi-pension, de déplacements (certains à Paris pour leur régularisation administrative), les frais médicaux et d'assurance, ... restent lourds. Une aide financière est essentielle afin que l'accueil de ces jeunes puisse perdurer le temps nécessaire et que le retour à la rue soit évité.

2. PUBLIC CONCERNÉ PAR L'ACTION DE L'ASSOCIATION :

L'association vient en aide aux jeunes migrants entrés en France comme mineurs non accompagnés, non pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance et qui, de ce fait, se retrouvent sans ressources, sans logement et sans parcours scolaire défini. Les familles les accueillent sans aucune distinction de sexe, d'origine ou de religion. Les jeunes accueillis par les bénévoles sont principalement originaires de pays d'Afrique subsaharienne.

Ces jeunes mineurs peuvent être réintégrés à l'Aide Sociale à l'Enfance à la suite d'une démarche auprès du Juge des Enfants quand les informations permettant d'établir leur minorité sont précisées et validées.

Certains jeunes majeurs continuent à être pris en charge par CAJMA à la suite de leur accueil en tant que mineurs, le temps qu'ils obtiennent leur régularisation et leur indépendance financière.

L'association soutient aussi les familles d'accueil quand certains accueils se révèlent éprouvants : groupes de parole, familles relais,...

3. ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

2 Rue de Brest – 22360 Langueux

4. CRÉATION DE L'ASSOCIATION :

La création a été déclarée au journal officiel de la République française le 4 mai 2018.

Elle est reconnue d'intérêt général depuis le 19 mars 2019.

Site Internet : www.cajma22.fr - Contact mail : contact@cajma22.fr

Tél. : 06.52.79.27.57

5. COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Claire de Baracé

Vices-présidentes : Luci Cabaret, Chantal Jacquié

Co-secrétaires : Isabelle Morisot, Hélène Castel

Trésorier : Jean-Yves Lefeuvre

Co-trésoriers : Philippe Janowsky, Hervé Moyat

6. LES ADHÉRENTS :

L'association compte 280 adhérents répartis à plus de 80 % sur les Côtes d'Armor et essentiellement sur l'agglomération de Saint-Brieuc.

7. COÛT DE L'ADHÉSION :

Le montant de l'adhésion est fixée à 5 €.

8. MOYENS HUMAINS DE L'ASSOCIATION :

Le fonctionnement de l'association est basé sur le bénévolat.

L'association s'appuie essentiellement sur les familles qui accueillent et accompagnent les jeunes migrants.

Les administrateurs sont aussi fortement sollicités pour les actions au quotidien.

Cela représente plusieurs centaines de bénévoles. En dehors du temps d'accueil dans les familles, pour quelques personnes, l'activité assurée représente pour chacun un quasi temps plein.

9. LOCAUX DE L'ASSOCIATION :

L'association dispose d'un local interassociatif, d'un appartement dans l'immeuble « Gwennili » et d'une salle pour le soutien scolaire au Centre Social Saint-Jouan mis à disposition par la mairie de Saint-Brieuc.

Ponctuellement, l'association fait appel à la mairie de Langueux pour ses assemblées générales et événements festifs dans une salle du complexe du « Grand Pré ».

10. FONCTIONNEMENT :

Il prend appui :

• **sur les bénévoles**, et notamment les membres du Conseil d'Administration qui pour quelques-uns d'entre eux sont sollicités quotidiennement. Par ailleurs, il faut noter :

- . 8 à 10 réunions de Bureau par an
- . 7 à 8 Conseils d'administration
- . Plusieurs commissions mises en place et qui se réunissent autant que nécessaire, pour certaines tous les 15 jours : Hébergement - Santé - Scolarité - Juridique - Culture/Loisirs – Jeunes ...
- . Beaucoup de séances de travail avec les administrateurs sur des sujets spécifiques
- . Des cours de français et de remise à niveau scolaire toutes les semaines
- . Un site Internet (cajma22.fr) qui présente l'association.
- . Un livret d'accueil qui permet de donner toutes les informations nécessaires à un accueil de qualité aux familles et qui favorise une cohérence d'ensemble.
- . Des chartes tripartites (jeune, famille, association) qui formalisent l'accueil d'un jeune.
- . Des rencontres régulières entre une psychologue et les familles le souhaitant visant à échanger sur l'accueil, l'interculturalité...

• **sur des partenaires institutionnels :**

- . musée de Saint-Brieuc
- . compagnie théâtrale « L'Artère »
- . Culture Zatous
- . Collectif intermigrants du 22
- . Fondation Abbé Pierre, Fondation de France, Fondation Équinoxe pour le projet « Gwennili ».

11. COMMISSION SANTÉ :

La commission est constituée de 9 membres actifs. Tous et toutes issu(e)s du milieu de la santé, du social, en retraite pour certain(e)s et toujours en activité pour d'autres.

Nous nous réunissons 4 fois dans l'année, environ tous les 3 mois, et plus si l'actualité, les projets le nécessitent. (20/01/22-31/03/22-23/06/22-13/10/22).

Questionnaire adressé aux familles d'accueil :

Fin 2021, nous avons proposé aux familles d'accueil, via un lien sur la newsletter, de remplir un questionnaire pour être au plus proche des demandes des familles.

Au total, 24 familles ont répondu. Globalement celles-ci se sentent bien épaulées par la structure de l'association et ne font pas état de difficultés majeures ; le besoin d'échanger avec d'autres familles est fort car ressort pour 83% des retours. Les cafés CAJMA ainsi que les groupes de parole famille peuvent répondre à ce besoin.

Les questionnements des accueillant(e)s portent particulièrement sur : « l'aspect juridique de la situation des jeunes, leur santé, les limites des initiatives personnelles, la responsabilité, les codes sociaux et la différence de cultures . »

Vie sexuelle et affective :

• **Jeu « Calin-Malin »** : le biais du jeu et de l'humour permettent d'aborder certains sujets délicats qui touchent aux convictions des jeunes, au respect dans les relations, à l'homosexualité, aux moyens contraceptifs, ... Les parties se déroulent avec, comme support, des cartes et les jeunes peuvent être amenés à jouer des scénettes, des mimes, chanter, dessiner ... en groupe au maximum de 12/14 jeunes. CAJMA22 devant le succès en 2021 a acheté le jeu. Six ateliers de 2 heures menés par 2 bénévoles de l'association ont été proposés en 2022 avec toujours beaucoup d'engouement de la part des jeunes amenant à des échanges nourris.

• Depuis 3 années, la commande de préservatifs proposée à quelques associations du département par l'ARS est renouvelée à chaque semestre. Ils sont mis à disposition des jeunes au musée à St Brieuc, lieu de passage régulier pour le soutien scolaire.

La Soirée débat au CH de St Briec sur le thème « Maladies infectieuses et vaccinations » a eu lieu le 9 décembre 2022. Cette soirée est ouverte aux jeunes, à leur référent et aux familles d'accueil. Nous travaillons actuellement pour y associer le Conseil Départemental et peut-être d'autres associations.

Liens avec la S.S. et les RDV médicaux

• obtention des cartes d'AME et de CSS : une bénévole reste notre interlocutrice privilégiée et nous informe sur les modalités d'obtention des cartes d'AME/CSS, modalités qui changent très régulièrement. Le 2 mai 2022, elle a rencontré une personne de la CPAM dans le but de créer un espace spécifique avec une boîte mail pour prendre les RDV, déposer des pièces complémentaires, avoir des informations diverses.

La plupart des jeunes n'ont pas de médecin référent et vont chez le médecin ou le dentiste des familles d'accueil mais les créneaux de RDV sont de plus en plus difficiles à trouver ...

Evidemment il faut penser aux maisons médicales de garde où l'on peut se rendre sans RDV :

Maison médicale de garde de Saint-Briec :

- Hôpital Yves Le Foll - 10 rue Marcel Proust - 22027 SAINT-BRIEUC
- Du lundi au ven. 20h-23h, le samedi 14h-23h, les dimanches et jours fériés 9h-23h.

Maison médicale de garde de Paimpol :

- Hôpital de Paimpol – 36 chemin de Kerpuns - paimpol
- De septembre à juin : samedi de 14h30 à 21h – le dimanche de 9h à 21h
- De Juillet et août : en semaine 20h à 23h – le samedi 14h30 à 23h – le dimanche et jours fériés 9h à 23h

Maison médicale de garde de Lamballe :

- Hôpital du penthièvre et du Poudouvre- 13 rue du jeu de Paume Lamballe
- Située au RDC du pavillon Jobert, l'accès se fait par l'accueil de l'hôpital
- Du lundi au vendredi : 20h00 à 23h00, le samedi : 14h00 à 23h00, le dimanche et jours fériés : 9h00 à 23h00

L'appel au 15 (SAMU) est toujours possible vous serez mis en lien avec un médecin régulateur.

Le groupe de parole familles : se réunit tous les 3 à 4 mois (02/22, 9/06/22, 17/11/22)

Peu de participants mais du monde régulièrement satisfait des échanges sous le regard et l'oreille bienveillante de Gérard Portier : « *Nous ne fûmes pas nombreux mais l'échange a permis d'aborder, à partir de petits exemples du quotidien, la question de l'expression du désir «l'autodétermination». L'une d'entre nous, nouvelle famille accueillante, soulignait un certain repli chez certains jeunes et l'importance que peut avoir l'expression de ses choix, de ses désirs, de ses désaccords ou de ses limites. Il s'avérait important d'initier le jeune à prendre position et à s'exprimer. Important aussi de pouvoir, tout en étant accueillante, dire ses limites, sa façon de partager un temps ou une activité. Les plus anciens accueillants présents évoquaient leur différence dans la relation. Question de patience ou de nécessité de mettre des limites parfois. Liberté donnée à l'adolescent de refuser un plat et de se confectionner son repas. En vrac, furent abordés également la question de laisser libre à l'adolescent le choix de son référent ou encore le thème des religions, ici du ramadan.* »

Il est décidé de proposer un thème pour chaque réunion. La question de la religion et sa pratique pourra en être un.

Voici le témoignage de Nicole et Sylviane, deux accueillantes :

« *Nous étions 8 à nous réunir (familles d'accueil expérimentées et toutes nouvelles) pour le dernier groupe de parole proposé par CAJMA. Simplicité et spontanéité nous ont permis un échange riche et convivial. Nous avons discuté des petites choses de la vie quotidienne, mais aussi de sujets plus « périlleux », tels que la vie amoureuse des jeunes. Chacun a librement exprimé son point de vue et a alimenté la réflexion collective. « Est-ce que je fais comme avec mes enfants ? » « Comment ne pas imposer mes valeurs, ma culture ? » « Comment respecter la culture du jeune en lui donnant des clés pour comprendre la nôtre ? » Et d'autres questions tout aussi intéressantes ont émergées pendant la discussion. Nous avons passé un bon moment, avec le plaisir de rencontrer d'autres familles. De quoi nous conforter dans notre engagement et renforcer notre lien avec CAJMA »*

Cette proposition de rencontre est bien sûr maintenue pour 2023. Même si la fréquentation est fluctuante cela reste une porte ouverte aux familles d'accueil ainsi qu'aux référents cela en complémentarité des cafés CAJMA.

Conférence sur le thème de l'hospitalité :

Nous avons contacté Evangéline Masson-Diez, devenue chercheuse en sociologie, formatrice de bénévoles et enseignante, après avoir travaillé au sein du Secours Catholique auprès des populations des bidonvilles et des gens à la rue.

La conférence a eu lieu le 16 mai au campus Mazier à St Brieuc. Une cinquantaine de personnes y ont assisté.

Evangéline Masson-Diez : a travaillé sur les familles hébergeuses de mineurs à Paris du point de vue des hébergeants : En quoi l'hospitalité privée peut-elle être une épreuve? Elle intervient auprès d'associations dont une à Avignon actuellement, qui assure de l'accueil en famille et présente des difficultés de fonctionnement.

Evangéline pose un regard inhabituel sur l'accueil côté hébergeur et côté hébergé avec un discours autour de ce qui n'est pas simple. Cela permet de déculpabiliser les familles autour des difficultés

A la suite de la conférence, un atelier a eu lieu le 17 mai à Gwenilli. Voici le retour d'Evangéline Masson Diez :

20 personnes émanant du CA ou référents y ont participé.

« Concernant mon regard sur votre association, je ne crois pas avoir grand-chose à dire. J'ai été épatée par la participation, l'écoute et l'efficacité dont vous faites tous preuve. J'ai cru sentir moins d'épuisement et de lassitude qu'ailleurs et que vous vous efforciez tous à un positionnement clair vis-à-vis des jeunes. En termes de perspectives, j'aurais juste envie de vous inviter à rester raisonnable et à taille humaine, la piste du salarié ne doit pas être abordée comme LA solution. Peut-être que se poser la question du cadre et des limites tenables serait plus pertinent dans un premier temps. Et acter une journée par an de réflexion partagée ou de temps de formation est une excellente décision. »

Elle souligne que CAJMA22 est une association qui est moins épuisée que certaines mais qu'il faut savoir rester attentifs, vigilants aux signes d'épuisement.

Evangéline a noté que l'association était bien structurée.

La commission poursuit ses activités et outre les activités récurrentes pensent mettre en place de nouveaux ateliers sur la connaissance du corps et des organes. « Le corps c'est quoi et comment ça fonctionne ? ».

Hélène CASTEL

Responsable de la Commission Santé CAJMA22

12. COMMISSION JURIDIQUE :

Au cours de l'année 2022, la Commission juridique s'est réunie 20 fois, soit 2 fois par mois hors vacances scolaires.

La possibilité de tenir les réunions de la commission dans le local inter-associatif de l'immeuble Gwennili depuis fin mars 2021, facilite le fonctionnement et aussi la participation des référents et/ou familles d'accueil quand le dossier du jeune qu'ils suivent est évoqué.

Le fonctionnement de la commission a continué comme depuis maintenant 4 ans, en progressant dans l'examen des dossiers des jeunes : meilleure connaissance juridique du droit civil ou droit des états civils et des procédures des différents pays d'origine, expériences acquises qui nous permettent d'être plus efficaces dans les démarches au pays et en France, jurisprudences locales (Tribunal pour Enfants, TPE) utilisées le plus possible, ainsi que celles de la Cour d'Appel de Rennes et celles publiées sur Info MIE...

Le nombre d'exclusions en 2022 de MNA dont nous avons eu connaissance entre le 1er janvier et fin 2022 a concerné **22 jeunes, dont 18 pris en charge par Cajma.**

Le nombre de jeunes pris en charge par Cajma 22 ayant atteint 18 ans a beaucoup augmenté au cours des 3 dernières années (en lien avec le nombre de jeunes pris en charge entre 2017 et 2021). Les démarches nécessaires pour essayer d'obtenir des titres de séjour - titre étudiant avec autorisation de travail, (permettant de signer un contrat d'apprentissage), ou titre salarié temporaire ou non - ont encore augmenté en 2022. Au cours de l'année 2022, **plus de 30 jeunes ont obtenu des titres de séjour** (récépissé ou carte de séjour).

ACTIVITÉ JUDICIAIRE :

Tribunal pour Enfants (TPE), Cour d'Appel de Rennes (CA), Tribunal administratif Rennes (TA).

Les audiences devant le TPE ou la Cour d'Appel de Rennes, ont été moins nombreuses que les années précédentes au cours des 9 premiers mois de 2022.

Jugements intervenus en 2022 : 14

8 devant Juge pour Enfant de Saint-Brieuc

3 placements ASE – 4 non-lieu à ASE

1 sursis à statuer pour analyses PAF

5 devant Cour d'Appel de Rennes

2 confirmation placement ASE et 1 rectification d'erreur matérielle d'un de ces arrêts

2 confirmations Non-lieu placement

1 devant le TA de Rennes : rejet demande annulation OQTF.

FICHES PAYS :

Les **fiches MALI, GUINEE, CÔTE d'IVOIRE** établies en 2019, en partie mises à jour en 2020, ont été mises à jour en 2021 et à nouveau en 2022. Une **fiche CAMEROUN** a également été établie en début d'année 2022 et mise à jour en septembre 2022.

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES :

Tout au long de l'année, nous avons continué à essayer de répondre au mieux aux demandes de renseignements juridiques, (avis sur documents d'état civil avant envoi du pays d'origine en France, avis suite à observations PAF sur documents d'état civil, avis pour démarches pour titre de séjour, etc.) des familles, des jeunes, essentiellement par méls, y compris responsables et/ou familles des associations, Kengred, et/ou autres collectifs d'aides aux migrants du département.

RENCONTRES AVEC CD22 :

L'année 2022 a permis plusieurs rencontres avec le Conseil départemental, sur les thématiques de l'évaluation, des conditions de sortie des jeunes et des liens avec les associations. La dernière rencontre a permis notamment une écoute mutuelle autour de l'écart ressenti entre les recommandations et les réalités de terrain, et nous espérons que l'année 2023 permettra des avancées significatives en termes de partenariat, et de convention financière.

CONCLUSION :

Les démarches pour obtenir les titres de séjour, (récépissés et cartes) sont encore longues mais elles aboutissent pour beaucoup de nos jeunes qui se trouvent ainsi, enfin en situation régulière et peuvent espérer une véritable intégration. 2022 a confirmé une évolution positive dans ce sens..

Jean-Claude BARBIER

Responsable de la Commission Juridique CAJMA22

13. COMMISSION SCOLARITÉ :

Scolarisation :

En 2022, comme les années passées, tous les jeunes soutenus par CAJMA 22 étaient scolarisés.

Sur les 17 derniers arrivés après juillet 2021, 3 ont pu directement intégrer dès septembre 2021, une classe (soit de 3^e, soit de CAP, soit de Bac Pro) et 14 ont été inscrits, au fil de l'année scolaire, en MLDS (2 à Lannion et 12 à Saint-Brieuc).

Ces derniers ont participé aux procédures d'affectations de juin ou juillet 2022 : ils sont scolarisés depuis septembre dans des sections qu'ils ont choisies, (sauf 1 seul jeune, encore en attente d'orientation); nous remercions les établissements scolaires d'accueil et leurs enseignants, qui ont été aussi d'un grand soutien auprès de nos jeunes.

À cette rentrée 2022, ce sont donc 47 jeunes « CAJMA » qui étaient scolarisés sur plus de 20 établissements, en internat ou demi-pension, en section MLDS, CAP, BEP, Bac Pro et BTS, 7 en apprentissage et 4 en attente d'autorisation d'apprentissage. De manière générale, ils ont choisi très majoritairement des formations pour des métiers dits «en tension».

Au niveau administratif, au printemps et à la rentrée scolaire, des bénévoles ont passé beaucoup de temps sur le suivi des dossiers d'inscription. Par ailleurs, des bourses, accordées en 2020, ont été reconduites en 2021. Les Fonds Sociaux Lycéens ont été sollicités et sont intervenus. Ces aides ont permis de couvrir en partie les frais d'internat et de demi-pension des jeunes.

L'accompagnement à l'orientation, mis en place l'an passé, grâce à des compétences en interne, et des formations de bénévoles, pour aider les jeunes dans leur réflexion (CV, préparation d'entretien...) existe toujours, mais a été peu sollicité par les référents. Nous rappelons que des contacts avec des entreprises ont permis de créer un réseau permettant de mettre en adéquation les demandes de nos jeunes avec les besoins costarmoricaïns : n'hésitons pas à relancer ces réseaux.

Ateliers Soutien Scolaire :

Les ateliers de soutien scolaire, existants depuis 2018, ont de nouveau fonctionné toute l'année, sans interruption, pendant et hors période scolaire, dans le respect des règles sanitaires.

Ces ateliers d'apprentissage (français et maths essentiellement) sont proposés aux jeunes de CAJMA scolarisés en classe MLDS et en Lycée Professionnels (CAP, Bac Pro, ...), mais sont ouverts également aux jeunes du CD22 et aux jeunes adultes demandeurs d'asile (COALLIA). Les niveaux scolaires sont très variés : de l'analphabète au jeune initialement scolarisé mais dans un pays non-francophone.

En 2022, rien que sur les 6 premiers mois, il y a eu plus de 1140 passages de jeunes aux ateliers, soit l'équivalent de 2280 heures de cours heures dispensées, et 540 présences de bénévoles, soit 1080 heures assurées ; ce sont donc 20 à 25 bénévoles, piliers indéfectibles, qui se sont de nouveau relayés, heureusement épaulés par quelques jeunes étudiants et stagiaires que nous remercions grandement pour leur engagement auprès de l'association.

Au fil des années, de nouvelles activités complémentaires se sont imposées : cours d'informatique le samedi matin et min-stages aux vacances, séances de découverte du patrimoine breton avec Iriane, animatrice culturelle du Musée (1fois/mois) ; et plus ponctuellement, séances autour de la sexualité, la justice, les langues....

Certaines périodes ont été plus difficiles à assurer, comme cet été, en raison d'une moindre disponibilité des bénévoles : la commission scolarité y réfléchira au printemps prochain, pour peut-être fermer les « ateliers de soutien scolaire » sur une période de 3 à 4 semaines au cœur de l'été, si le besoin s'en fait de nouveau sentir.

Pendant plus de 2 ans, maintenant, nos ateliers ont eu lieu, grâce à la Mairie de Saint-Brieuc, au Musée d'Art et d'Histoire, du mardi au samedi de 10h à 12h, avec un soutien matériel et humain, sans faille, de son équipe dirigeante et d'animation : des liens se sont créés et ont même permis d'avoir l'aide de certaines personnes pour des jeunes de l'association.

Nous avons fait une demande de salle pérenne auprès de la Mairie de Saint-Brieuc et nos vœux ont été exaucés : depuis le 16 septembre, nous avons accès à une salle sur le site de Saint-Jouan, rue Gustave Eiffel (les Villages). Nous remercions vraiment la Mairie de nous avoir trouvé cette solution et de soutenir ainsi notre projet auprès des jeunes migrants.

Les cours ont lieu du mardi au samedi de 9h30 à 12h.

Brigitte GILLES

Responsable de la Commission Scolarité CAJMA22

14. COMMISSION HÉBERGEMENT :

1- Les Jeunes et les familles d'accueil, quelques chiffres :

152 jeunes dans notre répertoire, depuis 4 ans
41 en file active + 1 en attente
28 repris au CD depuis la création
10 disparus
12 exclus par CAJMA
5 Gwennili et 7 la première année de fonctionnement
57 sont autonomes !

Année 2021 :

20 jeunes accueillis
3 repris par le CD
12 encore à CAJMA,
2 ont été exclus
1 autonome
1 disparu
1 Gwennili

Année 2022 :

19 jeunes, tous accueillis par plusieurs familles d'accueil
1 en attente de famille d'accueil pérenne

Les familles d'accueil :

142 familles d'accueil pérennes
76 familles d'accueil temporaires
5 jeunes solidaires forment un groupe WhatsApp + 3 à la demande des familles les ayant accueilli dont 1 qui accueille de manière pérenne.

2 - Besoin de familles d'accueil :

Au-delà des chiffres, d'un bout à l'autre de l'année, nous avons besoin de nouvelles familles surtout pérennes, mais aussi temporaires.

La tendance de l'année, pour les familles qui s'engagent est de proposer de l'accueil temporaire, d'ailleurs, notre système WhatsApp fonctionne : il a été actionné une 23 fois depuis le début de l'année 2022. Chaque fois, nous avons pu trouver des solutions en son sein ou par le biais de membres du CA.

Seul l'été nous a posé problème pour 2 raisons :

- Les familles, même de bonne volonté, sont moins disponibles l'été, et cela se comprend.
- Nous avons été sollicités pour des jeunes dont les accueils, pourtant organisés, n'ont pu être possibles (décès dans une famille, malgré un premier engagement, impossibilité de le tenir pour des raisons indépendantes de la volonté des personnes, un accueil pérenne qui n'a pu perdurer...)

Au final, ces difficultés se sont résolues ... personne n'a dormi dehors.

Pourtant seuls 2 jeunes, fin juillet, ont reçu une fin de prise en charge du CD (7 l'été dernier), mais nous n'avons pour autant pas chômé.

Le renouvellement des familles temporaires est en marche : les forums des associations et le forum du bénévolat ont été très fructueux, nous ayant apporté une quinzaine de propositions nouvelles, merci à vous.

Pour pallier à l'indisponibilité de l'été, nous avons inventé un autre système : un peu de suspense, j'en parle à la fin de mon intervention !

Reste, pour autant entier, notre besoin de familles d'accueil pérennes, d'autant qu'il nous semble toujours indispensable que chaque accueil soit organisé autour d'au moins 2 familles d'accueil. Le CA a pris la décision de ne pas accueillir de nouveaux tant que tous les accueillis n'ont pas au moins 2 familles.

Nous sommes toujours à flux tendu, la mobilisation des familles d'accueil engagées, des adhérents, de tout un chacun qui connaît CAJMA est nécessaire : parlez de nous autour de vous (famille, amis, voisins...).

3 - Le fonctionnement de la commission hébergement :

La commission hébergement compte 5 membres.

Nous avons essayé plusieurs fonctionnements pour que le travail ne repose pas que sur une ou 2 têtes : un jeune est exclu, qui le prend en charge ? Organisation de binômes, partage de contacts à activer pour la recherche de familles d'accueil...

Au final ces fonctionnements ne sont pas suffisants pour le partage des tâches : nous avons besoin de personnes avec un regard neuf pour faire avancer cette réflexion!!

En matière de réunion, c'est assez light, nous fonctionnons beaucoup par contacts informatiques

4 - Les nouveautés :

. Le mémo des référents :

Au cours de nos rencontres, nous avons pris le temps de la réflexion :

Chaque binôme ou trinôme d'accueil est soutenu par un référent qui le pilote. Les référents doivent être à leur tour soutenus par un étayage autour des besoins des jeunes (santé, administratif, juridique, scolaire...) Alors nous avons élaboré un mémo à suivre lors de l'accueil d'un nouveau :

Le juridique, la santé, la scolarité, l'hébergement, ces thèmes sont déclinés dans le mémo et soutenus par les commissions du même nom qui peuvent être sollicitées par les référents qui en auraient besoin. Les familles d'accueil qui le souhaitent et veulent s'investir peuvent en être destinataires aussi.

Là aussi, nous avons besoin d'aide : nous manquons de référents ! Nous sommes quelques-uns à bien connaître chaque élément du suivi d'un jeune et toujours à disposition pour répondre aux questions que les référents se posent :

Les référents interpellent les plus anciens, les familles d'accueil interpellent les référents : un seul mot, la solidarité règne d'un bout à l'autre de la chaîne, personne n'est laissé seul face à un problème rencontré !!

. Le groupe WhatsApp « jeunes solidaires » :

Nous l'avons créé cet été du fait du manque de familles temporaires. 3 jeunes ont répondu positivement. Le groupe est constitué de 5 jeunes qui ont accepté d'y figurer. CAJMA leur délivre une indemnité de 7€50 par jour d'accueil pour aider à l'alimentation du jeune accueilli.

1 jeune, autonome, a même proposé un accueil pérenne. Il est aidé financièrement et la référente du jeune accueilli est en soutien de ce binôme.

Au delà de ce petit groupe de 5, les familles accueillantes des grands de CAJMA les sollicitent directement, ce fut le cas à 2 reprises dans le courant de l'année.

Ces jeunes ont, eux mêmes, en son temps, bénéficié des services de CAJMA et sont maintenant autonomes. Ils ont accepté avec beaucoup de bienveillance cet accueil de, parfois, plusieurs semaines.

CONCLUSION :

Nos besoins à la commission hébergement, pour être fidèle à nos engagements :

- de nouveaux membres, pour la réflexion
- de nouvelles familles, pour l'accueil
- de nouveaux référents, pour le suivi

Isabelle MORISOT

Responsable de la Commission Hébergement CAJMA22

15. COMMISSION JEUNES :

La commission jeunes est une commission qui permet aux jeunes d'exprimer leurs souhaits, de donner leur avis, de proposer des idées afin de les soumettre au conseil d'administration.

Nous avons trouvé bon de redynamiser cette commission, car les membres du conseil d'administration prenaient des décisions sans pour autant avoir l'avis des jeunes. Si CAJMA existe, c'est parce qu'il y a des jeunes. S'ils n'étaient pas là, CAJMA n'aurait pas existé. C'était donc important que les jeunes soient représentés.

Nous nous réunissons une fois par mois, exceptionnellement sauf à cause des vacances.

Mais nous avons aussi connu des difficultés à réunir les jeunes. Nous avons un groupe WhatsApp, mais lorsque nous communiquons un message, souvent les jeunes ne réagissent pas. Il faut en plus envoyer des messages en privé et téléphoner pour espérer avoir une réponse. Mais ça ne nous a pas empêché d'avancer.

Nous pouvons dire que cette année a été une bonne année. Les deux précédentes ont été marquées par la pandémie de COVID-19 même si cela n'est toujours pas terminé au moment où nous parlons. C'était difficile pour nous de nous réunir, à cause du protocole sanitaire qui nous obligeait à limiter le nombre de personnes dans des endroits clos. Cependant, cette année, avec l'assouplissement des gestes barrière, nous avons pu nous réunir et organiser certaines activités.

Nous avons organisé un repas africain (mafé, riz, attiéké) à Gwennili et nous avons pris une boisson pour clôturer notre journée. Ce repas a été totalement préparé par les jeunes, symbole d'autonomie. Quelques bénévoles y étaient aussi pour donner un coup de mains et nous avons déjeuné ensemble.

Nous avons aussi organisé un barbecue et un match de foot le jour du départ de Françoise Vally à Hillion. Les jeunes ont été autonomes et ont assuré la cuisine eux-mêmes.

Après, il y a eu le camp de Plougouven du 18 au 24 juillet. C'était un très bon moment passé ensemble. Les jeunes de trois différentes associations se sont rencontrés pour s'amuser et certains ont tissé des relations.

Les bénévoles de Kengred étaient formidables. Ils ont sacrifié leur temps pour s'occuper de nous du début jusqu'à la fin de ce camp.

Les jeunes aussi étaient superbes car ils ont été autonomes dans plusieurs choses notamment faire à manger, faire la vaisselle, débarrasser les tables...

Nous avons fait plusieurs activités telles que le VTT, l'escalade, la balade en forêt, le tir à l'arc, le lancer de hache, le lancer de couteau, la lutte bretonne, la sculpture, le jonglage, les contes, la plongée, le foot et nous avons terminé avec le fest-noz pour clôturer notre camp.

C'étaient des moments merveilleux, qui nous ont fait rêver.

Un mois après le camp, nous avons fait du foot à la plage et nous avons terminé par une randonnée aux Rosaires.

Nous avons passé une bonne année avec les jeunes !

Kevin NKEMBI

Responsable de la Commission Jeunes CAJMA22

16. COMMISSION COMMUNICATION :

Créée au printemps 2022, la commission communication est composée de 9 membres dont 2 bénévoles aux compétences particulières : Patrice, informaticien (famille d'accueil) et Marilia, graphiste-designer (bénévole, basée au Portugal). Pour l'instant, nous n'avons eu qu'une seule réunion mais avons des échanges sur Signal.

Internet :

Marilia de la commission a réalisé plusieurs nouvelles illustrations qui ont été utilisées sur le site Internet, Instagram, Facebook, ... et qui ont été utilisées sur les T-shirts (voir plus bas).

- *Newsletter* : 1 à 2 par mois. La newsletter est un élément important dans la communication interne et externe de l'association. Les infos proviennent des membres du bureau et sont mises en forme sur l'application Mailchimp. Les adresses mails sont mises à jour régulièrement.

- *Facebook* : env. 900 mentions «j'aime» et 10.000 vues sur l'année écoulée. Depuis 1 ou 2 ans, nous avons peu utilisé facebook (parfois des commentaires désagréables...). Delphine, membre de la commission, a accepté au printemps de reprendre le flambeau !

- *Instagram* : 72 followers seulement. Mais Delphine va là encore s'en occuper !

- *Site internet* : peu d'évolutions hormis la page actualités. Ce sont les responsables du CA et des commissions de l'association qui doivent envoyer les infos qu'ils souhaitent voir sur cette page.

- Inscription de l'association au site www.infocale.fr (Ouest France) pour annoncer nos différentes activités.

Presse :

De nombreux articles sont parus sur Ouest-France et Le Télégramme que ce soit pour relater le cas d'un jeune (exemple d'Alimamy et sa demande de papiers), la réunion avec le préfet, annoncer le Café CAJMA, ...

Évènements :

- *Café CAJMA* : depuis la Covid, la fréquence a quelque peu baissé, mais nous avons réussi à en organiser plus en 2022 avec en particulier le Café de Noël qui a réuni de nombreux jeunes, accueillants et bénévoles.

- *Forums des associations* : en septembre 2022, Saint-Brieuc, Langueux et Plérin

- *Conférence* : lundi 16 mai a eu lieu une conférence avec Evangeline Masson-Diez, docteur en sociologie, enseignante à l'université de Paris-Est Créteil et chercheuse, sur le thème : « Éprouver l'hospitalité : l'accueil chez soi du jeune exilé isolé » (voir plus d'infos dans la section «commission santé»).

Communication interne :

- Que ce soit pour le CA, les commissions, le soutien scolaire, ... , les groupes Whatsapp (voire Signal) ont pris beaucoup d'importance dans nos échanges.

- Nous utilisons aussi un Drive Google pour les membres du CA et les référents.

- Retour des réunions en présentiel : CA, commissions et référents.

Autres outils de communication :

- Flyers avec bulletin d'adhésion

- Affiches

- Enrouleur : réalisé en juin (99,60 €) pour permettre une meilleure visibilité de l'association lors des événements (forums, marchés, ...)

- T-shirts aux couleurs CAJMA (graphisme Marilia) : nous avons commandé 500 t-shirts pour un montant de 1900 €, mis en vente 10 € pièce.

Cathie QUEMARD & Pierre PELLETIER

Responsables de la Commission Communication CAJMA22

17. FINANCE :

SYNTHÈSE BUDGET RÉEL 2022

	2022	%	Prévisionnel 2023
Recettes			
Reprise solde N-1	56 989,25 €		47 885,51 €
Dons et adhésions	35 850,90 €	56%	36 000,00 €
Subventions publiques	11 762,00 €	18%	15 000,00 €
Fondation de France ou Projets	10 000,00 €	16%	16 000,00 €
Trop perçu(dont bourses)	3 696,44 €	6%	2 000,00 €
Vente T-shirts, livres et CD	2 414,00 €	4%	2 400,00 €
Produit banque	680,38 €	1%	1 100,00 €
Remboursements prêts		0%	2 500,00 €
Total Recettes	64 403,72 €	100%	75 000,00 €
Déficit	-9 103,74 €		0,00 €
Avoir avec solde N-1	47 885,51 €		47 885,51 €
Abandon de créances des familles	208 050,00 €		
Total Recettes avec Familles	272 453,72 €		

	2022	%	Prévisionnel 2023
Dépenses			
Administratif	2 210,54 €	3%	3 000,00 €
Alimentation des jeunes hors scolaire et familles + Gwennili	20 455,05 €	28%	20 000,00 €
Transport	12 066,64 €	16%	5 000,00 €
Scolarité	18 238,14 €	25%	18 000,00 €
Prestations dont Assurances,santé etc	3 936,19 €	5%	3 500,00 €
Prêts logement, papiers, permis etc	1 117,87 €	2%	3 000,00 €
Papiers	8 706,01 €	12%	16 000,00 €
Contribution stagiaire			1 500,00 €
Equipements,vêtements	3 513,99 €	5%	3 500,00 €
Remboursement Bourses et trop perçu	1 357,73 €	2%	1 500,00 €
Achats	1 905,30 €	3%	- €
Total Dépenses	73 507,46 €	100%	75 000,00 €
Dépenses des familles 38jeunesx15€x365jours	208 050,00 €		
Total Dépenses avec Familles	281 557,46 €		

Commentaires budgets :

. Postes Dépenses

Administratif : ce poste concerne les frais de fonctionnement de CAJMA22 : bureautique avec surtout les cartouches d'encre , les frais de courrier , les frais de location ; il va augmenter avec des frais de gestion informatique.

Remboursement : c'est le rendu aux jeunes de leurs bourses non utilisées par les établissements et des trop versés divers.

Alimentation : c'est l'aide alimentaire aux jeunes de Gwennili (7,50 € par jeune et par jour) et aux jeunes non hébergés en famille, chez des copains ou en famille aux ressources insuffisantes : ce poste a été couvert avec le projet « Fondation de France », il va perdurer sans la subvention. Il couvre aussi l'entretien et l'équipement de Gwennili.

Scolarité : ce sont tous les frais des jeunes dans les établissements scolaires ; il comprend les frais de demi-pension, d'internat ; ils sont nettement allégés par les bourses pour les majeurs et par les fonds sociaux dans les établissements publics et des gratuités ou des remises dans les établissements privés.

Prestations : assurances, santé, locations, restauration, etc...

. Postes Recettes

Remboursement : c'est le trop versé de factures et les bourses non utilisées par les établissements (comme les noms des jeunes ne sont pas indiqués, souvent on ne sait pas à qui les reverser, mais certains versements nous sont dus car les boursiers de Gwennili reçoivent des aides que les bourses auraient pu couvrir en internat).

Banque : essentiellement les revenus des livrets.

Ventes : livres, CD, T-shirts.

Commentaires généraux :

. Budget 2022 :

Le budget fait apparaître un déficit d'environ 10 000 € en l'année 2022 malgré le dernier versement de la Fondation de France.

Les dépenses sont réparties sur principalement 3 postes : l'aide alimentaire, les scolarités et les papiers-transports (les 2/3 des dépenses transport viennent des voyages à Paris ou à Lyon pour obtenir les papiers !). Elles sont difficilement compressibles , les établissements scolaires font déjà beaucoup d'efforts.

Cependant les réserves de trésorerie nous ont permis de fonctionner normalement cette année tandis que les dons et adhésions constituent toujours notre principale ressource.

. Budget prévisionnel 2023 :

Nous commençons l'année 2023 avec un nombre de jeunes en légère diminution. Aussi même s'il augmente un peu, nous devrions contenir les dépenses courantes malgré l'inflation.

Nous avons besoin de renforcer nos recettes, et nous nous y employons par le biais de dons, mais aussi des demandes de subvention, et de la réponse de plusieurs appels à projet.

À noter pour 2023, une contribution mensuelle de 250 € sur 6 mois pour notre stagiaire.

Jean-Yves LEFEUVRE
Trésorier CAJMA22

CONCLUSION

L'année 2022 est une année riche en événements pour notre association.

- Tout d'abord, nos jeunes ont bien avancé, que ce soit dans leur scolarité où ils se sont souvent situés en tête de leur division et certains ont obtenu leurs diplômes, CAP, Bac Pro, que ce soit dans le domaine juridique, où certains ont pu faire reconnaître leur minorité et d'autres obtenir un titre de séjour leur permettant de prendre leur autonomie. Ils se sont aussi pris en charge au sein de la commission jeunes représentée à chaque réunion du Conseil d'Administration.

- Les bénévoles ont « assuré », en hébergeant les jeunes (on peut dire qu'aucun n'est resté à la rue), en donnant des cours de soutien scolaire, en soutenant les jeunes dans les différentes formalités liées aux transports, à la scolarisation, aux soins médicaux et aux formalités juridiques.

- Des intervenants extérieurs ont permis aux jeunes de faire du théâtre (merci à la Compagnie l'Artère) ou de faire un séjour de vacances à Plougouven en juillet (merci aux bénévoles de Kengred).

- Les donateurs sont toujours là et ont donné sur l'année 2022 plus de 35.000 €, somme considérable et essentielle pour CAJMA22.

- Une conférence avec Evangeline Masson-Diez organisée par l'association nous a permis de prendre du recul sur l'hospitalité privée et surtout nous a averti sur le besoin de nous protéger du surinvestissement. Elle s'est prolongée par un atelier à destination des personnes qui s'y étaient inscrites

- Des rencontres ont eu lieu avec les représentants de l'Aide Sociale à l'Enfance afin d'essayer d'obtenir une collaboration (concrètement, les courriers de non-prise en charge devraient être plus neutres, mentionner le recours gracieux possible et tous les documents du jeune devraient le suivre), mais aussi avec le préfet (échange long qui a permis semble-t-il de débloquer un certain nombre de situations).

En 2022, nombre de jeunes sont devenus majeurs et dans le reste de l'année d'autres vont le devenir aussi. Certains n'ont pas terminé leur scolarité et d'autres ambitionnent de la prolonger par d'autres diplômes. C'est un défi financier pour CAJMA d'accompagner ces jeunes jusqu'à leur autonomie, surtout lorsqu'ils quittent leurs familles d'accueil et reçoivent chaque mois une aide alimentaire de 225€.

L'année 2023 est encore pleine d'espoirs et de projets :

- Permettre qu'aucun jeune mineur isolé ne se trouve à la rue, exposé à la violence ou à la délinquance.

- Poursuivre l'accompagnement des jeunes dont nous avons la charge jusqu'à l'autonomie et l'intégration dans la société, en leur permettant d'apporter leurs compétences notamment dans les secteurs en tension.

- Continuer à être fiers d'être un département solidaire, dans l'harmonie du « Vivre ensemble », en ouvrant la porte à de nouvelles familles d'accueil et de nouveaux bénévoles, et en développant des partenariats locaux.

En 2023, nous fêterons les 5 ans de cette belle aventure, et participerons avec 4 autres villes au projet RAMDAM, Recherche action soutenue par l'institut Convergences et Migrations.

Pour toutes ces actions, nous avons besoin de majorer nos recettes, par le biais de dons, de subventions que nous espérons renforcées, et d'appels à projet, en mettant en avant les bénéfiques en terme d'humanité, de solidarité, mais aussi d'impact économique, et de sécurité apportée sur notre territoire, grâce à l'intégration de ces jeunes en famille et dans des formations.

Merci à tous ceux qui ont aidé, qui aideront encore et à tous ceux qui seront sensibles à cet appel !

Claire DE BARACÉ
Présidente CAJMA22



COLLECTIF D'AIDE AUX JEUNES MIGRANTS & LEURS ACCOMPAGNANTS EN CÔTES D'ARMOR

2 rue de Brest, 22 360 Langueux
contact@cajma22.fr

www.cajma22.fr

